

Compte rendu de la rencontre de médiation sur le projet d'élargissement de la route 277 entre Saint-Henri et Saint-Anselme

Lieu : Bureau du ministère des Transports, à Lévis

Date et heure : Le 3 novembre 2011, à 20 h

Participants

Requérants

Ferme Brochu

M. Jean-Marc Brochu

M^{me} Raymonde Carrier

M. Daniel Brochu

M. Jérôme Brochu

M. Michel Brochu

Ferme Bruneau et fils et Érablière commerciale Réal Bruneau

M. Réal Bruneau

M. Éric Bruneau

M. Steve Bruneau

Propriétaires d'érablière

M. Yvon Brochu

M^{me} Ginette Bédard

Ministère des Transports

M. Richard Charpentier

M. Éric Archambault

M. Guy Julien

*Directeur de la Chaudière-
Appalaches*

Chargé de projet

Ingénieur

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

M. Michel Germain

M^{me} Julie Crochetière

M^{me} Rita LeBlanc

Commissaire

Analyste

Coordonnatrice

Le commissaire du BAPE souhaite la bienvenue aux participants. Il expose le principal objectif de la rencontre visant à sélectionner les aménagements routiers qui satisferaient l'ensemble des parties présentes.

La boucle de virage sur le terrain de M. Yvon Brochu

- Le ministère des Transports fait une nouvelle proposition de boucle de virage qui serait localisée du côté ouest de la route projetée, sur la propriété de M. Gilles Turmel. Cette option rencontrerait les critères de sécurité du Ministère. Elle comporte un aménagement avec voie de refuge permettant aux automobiles de faire un demi-tour dans le terre-plein, alors que la boucle serait utilisée uniquement par les véhicules ayant une longueur supérieure et nécessitant une plus grande marge de manœuvre pour tourner.
- La famille Brochu demande des précisions quant au mode d'utilisation de la boucle, à la localisation des accès à leur propriété et aux détours potentiels à effectuer. La proposition leur semble intéressante à première vue, mais ils souhaitent quelques jours de réflexion. Le Ministère s'engage à leur fournir un plan de cette option.
- Le commissaire signale qu'il contactera M. Gilles Turmel afin de lui faire part de la proposition. Le Ministère s'engage à préciser les aménagements requis avec ce dernier.
- Une discussion a lieu au sujet de la proportion de terrain qui serait touchée de chaque côté de la route en bordure de la propriété de la Ferme Brochu. Des erreurs s'étaient glissées dans les calculs originaux du Ministère. Une fois les données corrigées et la réduction de la

largeur du terre-plein prise en compte, la proportion de terrain touchée chez les Brochu serait plus grande que ce à quoi ils s'attendaient.

L'accès à l'Érablière commerciale Réal Bruneau

- Le ministère des Transports réitère la proposition d'aménager une boucle de virage dans l'entrée de l'Érablière commerciale Réal Bruneau pour y assurer un accès direct. Elle comporterait également des voies de refuge pour permettre le demi-tour des automobiles et réduirait les détours à effectuer pour les résidents du secteur. Les membres de la famille Bruneau sont en accord avec cette option.
- Ces derniers s'interrogent sur la possibilité d'aménager des fossés fermés en bordure de la terre cultivée dans le secteur de l'accès à l'érablière afin de réduire les pertes. Le Ministère explique que ce type de fossé n'est prévu qu'en façade des résidences situées le long de la route projetée.

Le Ministère distribue aux participants des propositions d'engagements. Des discussions pourront avoir lieu entre les requérants et le Ministère en cas de besoin afin de procéder aux ajustements nécessaires.

Le commissaire mentionne que les prochaines rencontres auront lieu individuellement avec chaque groupe de requérants afin de finaliser les ententes. Un suivi sera fait à cet égard.

Les participants se font les salutations d'usage et mettent fin à la rencontre.

Prochaine rencontre à déterminer.

Compte rendu fait le 4 novembre 2011	Préparé par : Julie Crochetière
	Validé par : Michel Germain